

BULLETIN D'INSCRIPTION / DÉSIGNATION DES VOTANTS

A compléter et à retourner avant le 5 juin 2024

Pour chaque adhérent, **4 votants sont désignés** par le/la Président.e :

- Un.e administrateur.trice bénévole
- un salarié.e cadre
- un intervenant.e social.e
- une personne accueillie et accompagnée

Ces personnes auront à se prononcer sur :

- des résolutions inscrites à l'ordre du jour
- les rapports annuels (activités, financier, moral et d'orientation)
- l'affectation du résultat de l'exercice 2023

Ces personnes participeront à l'élection des administrateurs (sauf en cas de vote par correspondance)

Mme. / M. Président/e de l'association
désigne les personnes suivantes pour représenter l'association adhérente lors de l'assemblée générale de la Fédération :

	Nom, Prénom, Fonction	Participera à l'Assemblée Générale en présentiel
Collège Bénévoles		
Collège Salarié.e.s cadres		
Collège Salarié.e.s intervenant.e.s sociaux		
Collèges Personnes accompagnées		
Autres participants		

Bulletin à renvoyer par courrier ou par mail :

Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France
199-201, rue Colbert – 59000 LILLE
hautsdefrance@federationsolidarite.org

Fait à

Le

Signature et cachet de l'association